



Baraka, le 27 Mai 2015

[Droits humains](#), [Paix et transformation des conflits](#), [Ressources Naturelles](#).

Adresse : Baraka, territoire de Fizi, Province du Sud-Kivu en RDC

E-Mail: ong_svh@yahoo.fr, mevariste2006@yahoo.fr

Tél. : +243 81 293 26 79, +243 85 294 27 72

RAPPORT DE MONITORING SUR LA SITUATION DES REFUGIES BURUNDAIS EN TERRITOIRES D'UVIRA ET DE FIZI AU SUD-KIVU EN RDC

I. Brève Présentation

« Solidarité des Volontaires pour l'Humanité » SVH nous sommes une organisation indépendante de la société civile créée en 2003 basée à Baraka, territoire de Fizi, province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. SVH mène des années durant des actions de recherche, de monitoring et de plaidoyer sur les mouvements de populations réfugiées et IDPS dans la région, SVH met en œuvre des actions de réponse dans le cadre de prévention et de gestion de conflits, de promotion et défense des droits humains avec un accent particulier sur la femme et l'enfant, SVH accompagne les communautés et les structures à la base, encadre des groupes vulnérables (Education, autonomisation socio économique, , référencement des victimes, appui psycho social, juridique...) SVH est impliquée dans divers groupes Techniques de travail avec les autorités, la communauté humanitaire, partenaires nationaux et internationaux.

II. Contexte

La situation politique observée sur la contestation par la classe politique et la société civile au Burundi de la représentation du président actuel aux élections prochaines, vient de mettre le pays dans une instabilité socio politique et économique caractérisée par des manifestations publiques qui paralysent les activités dans la capitale Bujumbura et ses périphéries. Cette situation a suscité le déplacement massif de la population craignant sur sa sécurité en prenant différentes directions notamment des mouvements vers le Rwanda, vers la Tanzanie et d'autres vers la RDC, précisément en territoires d'Uvira et de Fizi en province du Sud-Kivu.

L'objet de notre rapport ci-présent s'intéresse aux réfugiés Burundais qui ont pris la direction de la RDC, spécialement dans les territoires d'Uvira et de Fizi. Cet afflux massif des réfugiés Burundais a d'importantes et sérieuses répercussions humanitaires et sociales sur les familles d'accueil et les zones d'installation. Dans cette région la notion de perception négative d'une certaine opinion dans les communautés locales liée à l'arrivée massive des réfugiés Rwandais en 1994 et les guerres à impact régional qui ont suivi à l'Est de la RDC en général et dans les deux territoires en particulier jaillit encore à ce jour dans les esprits, la globalisation dans le traitement des questions des réfugiés dans une région historiquement instable ; est un facteur politique de grande sensibilité au regard de l'arrivée des réfugiés Burundais ; sachant qu'un tel environnement ne favorise pas l'épanouissement de l'enfant ; cette dimension mérite l'attention particulière des acteurs étatiques et non étatiques pour asseoir la bonne cohabitation et la cohésion sociale entre la communauté d'accueil et les Réfugiés qui arrivent en masse !

III. Problèmes majeurs de protection qui guettent les enfants demandeurs d'asile

Dans l'ensemble des besoins humanitaires des réfugiés Burundais installés en Territoires d'Uvira et de Fizi nous pouvons citer les Besoin en Vivres, en Médicaments, en Eau, en Education. Mais de manière spécifique les enfants présentent des besoins en plus :

1. Présence des enfants séparés et non accompagnés

Pendant les opérations de l'identification préliminaire faites par les chefs des villages et le service des migrations, certains ménages ont affirmés avoir hébergé pendant le déplacement les enfants des voisins dont ils n'ont pas connu les destinations. Aussi il a été constaté que certains ménages sont composés par des enfants mineurs sans accompagnement.

2. Interruption de l'année scolaire

La majorité des enfants déplacés étant de l'âge scolaire et ayant interrompu l'année scolaire en cours dans leur pays d'origine ne sont pas intégrés dans les structures scolaires de leurs villages d'accueil pour des raisons d'ordre socio-économique et programmatique, du système éducatif et sont condamnés à perdre l'année scolaire en cours avec toutes les conséquences que cette situation comporte sur leur parcours scolaire. Cette vulnérabilité est renforcée par le système éducatif congolais selon lequel la scolarisation des enfants dépend de la contribution des parents sur les frais scolaires, primes des enseignants et matériels scolaires et pourtant les ménages des demandeurs d'asile n'ont pas des moyens financiers pour répondre à ces exigences. Or au regard des considérations coutumières locales, culturellement les garçons étant privilégiés au premier rang dans l'éducation des enfants des familles d'accueil ; cette situation risque d'affecter davantage les réfugiés Burundais.

3. Travaux forcés

Etant disséminés dans les différents villages où ils n'ont pas d'assistance humanitaires, les demandeurs d'asile sont contraints à fournir une main d'œuvre pour les différents travaux (Champêtres et domestiques) en vue subvenir à leurs besoins de base en premier lieu l'alimentation. Dans cet état des choses, certains enfants sont soumis à des lourds travaux ne correspondant pas avec leur âge, ceci soit avec la bénédiction des familles qui les hébergent pour les enfants séparés, soit leurs pairs enfants chefs des ménages pour les enfants non accompagnés.

4. Violences sexuelles et basées sur le Genre

Fragilisés par le manque d'une assistance humanitaire qui rend difficile les conditions de vie de leurs familles, les filles réfugiées sont exposées à la prostitution et aux actes d'exploitations sexuelles par certaines personnes au sein des communautés d'accueil qui exploitent négativement la situation de vulnérabilité des filles réfugiés pour leur proposer des rapports sexuels payables ou en échange avec les produits champêtres ou du lac. Localement au regard des considérations culturelles, ces types de rapports sexuels qui s'inscrivent pourtant dans une violence odieuse contre des enfants mineures est perçue comme étant normale par les communautés.

5. Zone à pathologies Endémiques et Epidémiques

De par nos sources sur les deux sites de LUSENDA et de MUNGULI (territoire de Fizi) où les autorités congolaises en collaboration avec le Haut Commissariat des réfugiés UNHCR préparent les sites/ camps des réfugiés Burundais ; les pathologies suivantes sont endémiques et épidémiques dans cette large zone et pourraient affecter beaucoup plus les réfugiés. Il s'agit de Paludisme, rougeole, anémie, malnutrition, les maladies diarrhéiques. Médecins Sans Frontières Hollande qui appuie les structures sanitaires dans les zones de santé de Fizi et de Kimbi Lulenge confirme que cette situation est alarmante. Ce qui est grave c'est que les deux sites cités ci-haut se trouvent dans la zone de santé de Nundu où tous les partenaires sectoriels se sont désengagés.

6.1. Actions menées par le Gouvernement Congolais

Il convient de noter que ces actions ne sont pas encore de grande envergure :

- Enregistrement biométrique des réfugiés
- Visite et validation de site de Lusenda pour accueillir tous les nouveaux réfugiés burundais se trouvant dans la plaine de la Ruzizi et dans le Territoire de Fizi

6.2. Actions menées par les humanitaires

- **CARITAS DEVELOPPEMENT D'UVIRA**
 - Distribution de vivre (haricots, huile végétale, sel de cuisine et non vivre (savon, bidon vide en plastique) aux réfugiés se trouvant dans le site spontané installé à Luvungi
- **MSF/Hollande**
 - Evaluation de besoins de santé de réfugiés dans le site spontané de Luvungi et dans les familles d'accueil pour une éventuelle intervention.
- **HCR et ses partenaires**
 - Monitoring et sensibilisation pour la préparation à l'enregistrement biométrique de demandeurs d'asile
- **PAM**
 - A travers HCR, a disponibilisé un stock important de vivre aux réfugiés se trouvant dans les sites de transit et dans les familles d'accueil pendant 7 jours.
- **MONUSCO**
 - Fourniture en eau potable aux réfugiés
- **SVH**
 - Monitoring sur la protection et l'assistance des réfugiés Burundais dans les villages
 - Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique avec les réfugiés Burundais et sur la protection des enfants réfugiés

IV. Recommandations

1. Mettre en place un mécanisme de monitoring de la situation de protection des enfants demandeurs d'asile suivi des actions de sensibilisation des communautés et de plaidoyer niveau local et national en tenant compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables dont les femmes et les enfants.
2. Elaborer un plan de sensibilisation des communautés d'accueil et des ménages réfugiés qui hébergent les enfants séparés sur les droits des réfugiés et ceux des enfants en particulier conformément aux textes légaux nationaux et internationaux souscrits par la RDC
3. Appuyer matériellement et financièrement les structures sanitaires et les écoles dont leurs services sont disposés à accueillir les enfants réfugiés
4. Renforcer la capacité de résilience des communautés dans la prise en charge intégrée des problèmes des enfants réfugiés
5. Offrir une assistance psychosociale au profit des enfants demandeurs d'asile traumatisés par les séparations familiales et autres actes des violences vécues ou subies dans leurs pays d'origine, pendant le déplacement et sur le lieu de refuge.
6. Assurer une réelle coordination des actions en fonction des besoins et ressources

Statistique des Réfugiés Burundais en territoires d'Uvira et de Fizi

Nombre de réfugiés Burundais en territoires d'Uvira et de Fizi en date du 23/05/2015	9.464
Nombre total de ménages des réfugiés Burundais en territoires d'Uvira et de Fizi en date du 23/05/2015	3.236
Personnes dans les familles d'accueil	8.451
Personnes dans le Centre de Transit de Kavimvira	830
Personnes dans le PR de Sange	178
Personnes dans le PR de Mongemonge	05

Statistique des enfants réfugiés Burundais /Uvira et Fizi

Personnes	Garçons	Filles	TOTAL
0 – 4 ans	1106	1082	2188
5 – 11 ans	1056	1068	2124
12 – 17 ans	479	618	1097
TOTAL GENERAL	2641	2768	5409

Localités d'installation des Réfugiés Burundais en territoires d'Uvira et de Fizi

Territoires	Localités
UVIRA	Luvungi
	Lubarika
	Uvira centre
	Katogota
	Rusabagi
	Ndunda
	Kaberagule
	Sasira
	Sange
	Bwegera
	Kimuka
	Runingu
	Biriba
	Rwenena
	Kiliba
	FIZI
Kamanyola	
Baraka	
Katanga	
Kenya	
Swima	
Sebele	
Kasaka	
Kitete	
Mboko	
Sangya	
Katungulu	